

Lachnanthe de Caroline

Lachnanthes carolina

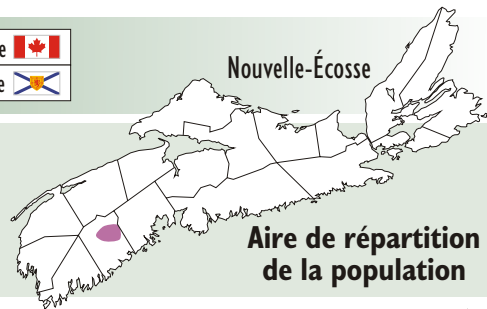
STATUT

Menacée 

Menacée 

73

Nouvelle-Écosse



On trouve la lachnanthe de Caroline sur les rives de six lacs dans le comté Queens.

Aire de répartition de la population



© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE



© SEAN BLANEY

Description de l'espèce

Une plante de longues feuilles étroites et verticales (20 cm). Une tige vert pâle de 20 à 40 cm se dresse à partir de la base, couronnée de 10 à 30 fleurs jaune pâle. Le sommet de la tige et les fleurs sont recouverts de poils jaune pâle.



© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Habitat

Elle pousse sur des rives recouvertes de tourbe, de sable ou de gravier. On la trouve le plus souvent sur des plages orientées vers le sud-ouest. Elle pousse souvent dans des prés de *Cladium faux-mariscus* (*Cladium mariscoides*).



© SEAN BLANEY



© CHARLOTTE KEEN

La lachnanthe de Caroline fleurit rarement en août et septembre. Elle pousse aux mêmes endroits que d'autres espèces rares, comme la lophololie dorée.

Faits intéressants

- Comme bon nombre des espèces de la FPCA, la lachnanthe de Caroline se reproduit principalement de façon végétative et non par reproduction sexuée (graines).
- Elle possède de minces rhizomes (tiges souterraines) rouge sang.
- Son nom scientifique provient des mots grec *lachne* et *anthos*, qui signifient « fleur laineuse ».



© MEGAN CROWLEY

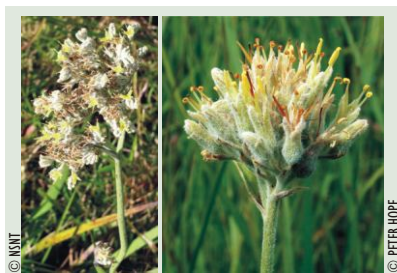
Espèces similaires

Iris versicolore :

Les feuilles des jeunes plants d'iris versicolores qui n'ont pas encore fleuri sont semblables. L'iris versicolore peut atteindre une hauteur de 50 à 80 cm et produit de grosses fleurs d'un bleu violacé.



© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE



© NSNT

© PETER NOPE

Fleurs de la lachnanthe de Caroline



© BRENNAN CAVERHILL

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNE, 902-679-6091

Renseignements : www.speciestrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement)

Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciestrisk.ca

Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsndt.ca (en anglais seulement)

Menaces à la survie de l'espèce

- La construction de chalets et les activités connexes, y compris la modification du rivage (construction de pontons, fuchage, raclage, remplissage et utilisation de VTT), le défrichage et la construction de routes.
- Le ruissellement de nutriments, de sédiments et de pesticides provenant des chalets, des opérations forestières et des activités agricoles.

Ce que vous pouvez faire

Le long des rivages, maintenez une zone tampon naturelle et n'utilisez pas de VTT. Obtenez les permis appropriés auprès du MÉTNE et de votre municipalité avant de modifier le rivage (remplissage, installation de pontons). Installez une fosse septique et entretenez-la, et évitez d'utiliser des pesticides et des fertilisants.